

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 2 OCTOBRE 2018

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine DESSEIGNE Alain - CHEVALIER Jean-Pierre - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - RUET Raymond - LALLEMENT Annette -**

Excusé(s) : - **MATHON Christophe - PELLETIER Franck (Procuration à Mr GUILLARME)**

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE :

Compte rendu des différentes réunions de bureau, conseil communautaire et commissions.

Validation du rapport « Verres-Ordures Ménagères-Recyclables » 2017, pour l'ensemble de l'agglomération :

- Ordures ménagères : 241,10 kg/habitant 47,54 €/habitant
- Recyclables : 35,72 kg/habitant 12,15 €/habitant
- Verres : 26,71 kg/habitant 1,06 €/habitant
- 114 004 entrées à la déchèterie

Validation du rapport « Assainissement Collectif et non collectif » 2017

Prise de connaissance du PLH (Plan Local de l'Habitat).

Office du tourisme :

Fusion entre les offices de tourisme « Villefranche », « Belleville », « Anse » et « Destination Beaujolais ». Plus qu'une seule structure dénommée « Office de tourisme du Beaujolais ».

CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) :

Notre attribution de compensation 2019 sera de 102 380 € (identique à 2018). La participation au SDMIS (service incendie), d'un montant de 13 641 €, sera prise en charge par l'agglomération, pour l'ensemble des communes, à compter de 2019. Cette participation ne sera pas déduite des attributions de compensation.

Voirie :

Réunion de chantier (jeudi 4 octobre en mairie) pour la mise en place des travaux sur les voiries suivantes : « Route du Sallerin – Route de la Carrière – Route de la Chapelle. Coût total : 152 623,00 € HT, pour 1 676 mètres. Aucun travaux ne sera réalisé sur 2019 et 2020. Les prochains sont prévus pour 2021. Nettoyage fossés et bacs, à voir avec l'agglomération.

Assainissement :

Suite aux travaux « Rue du 11 novembre », l'enrobé de la route sera réalisé courant octobre.

Voie du tacot :

Mme LALLEMENT informe de la tenue d'une réunion, le lundi 8 octobre.

Musée « Le Prieuré » :

742 personnes ont visité le musée à l'occasion des journées du Patrimoine

TRAVAUX :

Porte Gothique :

Les travaux ont débuté le lundi 3 septembre et se dérouleront jusqu'à courant novembre. Coût du chantier 39 628 € HT. Subventions et dons : 29 013 €

Eglise ARBUISSONNAS :

Une première réunion, concernant les travaux de la nef, aura lieu le mercredi 10 octobre à 16h. Pour l'instant, ces travaux sont financés par des dons et mécènes, à hauteur de 65 148 €, sur un montant total de travaux de 70 900 € HT.

Signalisation routière :

L'ensemble des bandes blanches de la commune (intersection, zone de stationnement, parking) seront réalisés courant octobre par l'entreprise SOLMARK de GRANDRIS (Coût : 2 685,60 € TTC)

Eglise de SALLES :

Accord du conseil pour demander une aide à maîtrise d'œuvre pour la réfection de la toiture de l'église de SALLES (église classée au titre des monuments historiques). Cette partie de l'église est en très mauvais état. Ces travaux étant très importants, il sera difficile de les réaliser en une seule tranche. Ce dossier de maîtrise d'œuvre, nous permettra de monter le dossier d'autorisation de travaux et d'effectuer une demande de subvention auprès de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles).

Cimetière ARBUISSONNAS :

Négociation avec le GFA DE LACARELLE concernant l'achat du terrain, actuellement en friches, jouxtant le parking, devant le cimetière.

MAISON MIOLANE « Rue de l'Eglise » :

Mme le Maire donne lecture du courrier du président de l'agglo confirmant l'intérêt de l'acquisition par la commune de ce bâtiment. Acquisition qui permettrait l'agrandissement de l'espace du musée et l'accès au dessus du cloître « le galotro ». Cependant, il est précisé que pour engager ces travaux d'extension, l'agglo se doit de faire réaliser une étude financière et avoir reçu l'aval des élus communautaires. Cette question est à l'ordre du jour de la réunion de bureau, du lundi 8 octobre.

Mme le Maire précise qu'après avoir négocié avec l'agent immobilier chargé de cette vente, le prix d'achat de cette maison, s'élèverait à 85 000 €, frais d'agence compris mais hors frais de notaire. Au niveau du financement, Mme le Maire est dans l'attente, de la réponse du percepteur, quant à la réalisation d'un emprunt ou bien par autofinancement.

Il est décidé de procéder au vote, à main levée, à la question suivante : La commune doit-elle acheter ce bâtiment ?

Résultat : 10 présents 11 votants (dont 1 procuration)

OUI = 9 voix

NON = 0 voix

ABSTENTION : 2 voix

CITY STADE :

Comme précisé dans le marché de CALAD JARDINS, cette entreprise est intervenue pour la reprise de certains végétaux. Certains arbustes ont souffert de la sécheresse et seront remplacés.

ECOLE :

Lecture du courrier de l'académie concernant la fin de l'aide pour l'achat de matériel informatique et numérique. Compte tenu de l'annulation de cette aide, il est décidé d'acheter uniquement 4 ordinateurs, pour un coût de 3 354 € TTC.

Dans le cadre du plan ENIR (Ecoles numériques innovantes et ruralité), la Poste peut aider financièrement à l'achat de tablettes numériques. Ce dossier est étudié par CH. VAURAZ et le directeur de l'école.

Délibération pour la participation 2018-2019 à l'USEP. Accord pour prise en charge du tiers de la cotisation, soit 326 € (3,50 x 93 élèves = 325,50 €) Les 2 autres tiers sont répartis entre les familles et le sou des écoles.

Les travaux dans la cour, la fresque et les jeux, s'élèvent à 6 210 € TTC.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 18 octobre, à 20 h.

BULLETIN MUNICIPAL :

Un mail a été adressé à toutes les associations de la commune pour demander un article et leur programme de manifestations pour l'établissement du calendrier des fêtes 2019. Chaque commission communale doit faire passer son article pour fin octobre à Christiane.

NOEL DES ANCIENS :

Comme chaque année, les habitants de la commune, âgés de 70 ans et plus, sont invités à fêter Noël, soit sous forme d'un repas, soit sous forme d'un panier gourmand. Un courrier sera adressé à toutes ces personnes. La commission d'action sociale, se réunira le mercredi 17 octobre à 18h30 en mairie.

SPECTACLE FIN D'ANNEE :

Un spectacle de Noël sera proposé aux enfants (même aux adultes), le samedi 1^{er} décembre à 18h à la salle du Breuil. Le titre de ce spectacle sera « Au Pays de Noël ».

Prix des places : 5 € (enfants et adultes). Délibération pour création d'une régie temporaire pour ce spectacle.

ARMISTICE 11 NOVEMBRE :

A l'occasion du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, la municipalité, avec l'aide des archives départementales, organisera une exposition sur ce conflit, à la salle du Breuil. Si des personnes, possèdent des archives (matériel, courriers, etc...) concernant cette guerre, elles peuvent les déposer en mairie pour les annexer à cette exposition. Les enfants des écoles travailleront sur ce thème et participeront au défilé, le dimanche 11 novembre à 11h30. Les cloches de nos deux églises sonneront, ce jour, à 11h. Nous espérons accueillir un grand nombre d'habitants à l'occasion de cette manifestation.

Les conseillers assurant le vin d'honneur sont : Ch. VAURAZ – K.MEY

VITICULTURE :

La chambre d'agriculture a reçu en mairie les viticulteurs pour faire un point sur les parcelles de vignes. A ce jour, environ 100 ha des parcelles viticoles, sur 200ha, ne sont plus exploités, soit 50 %.

BRIGADES VERTES :

Essayer d'obtenir une équipe pour le nettoyage de différents points de la commune.

R. RUET s'occupe de les contacter pour avoir une équipe sur une semaine

AIRE DE JEUX « Pré du Breuil » :

Le nouveau jeu (maisonnette) a été installé. En attente du certificat de conformité avant la mise en service. Coût des travaux : 11 690 € HT (14 028 € TTC). Subvention parlementaire de notre sénateur, Mme LAMURE, d'un montant de 5000 €.

SALLE DU BREUIL :

Suite à la location de cette salle, en date du 22-23 septembre, Mme le Maire donne lecture du courrier d'un habitant du chapitre concernant le bruit extérieur occasionné à la salle du Breuil lors des locations. Un autre habitant nous a fait part également de son exaspération. Pour éviter ces désagréments, il est rappelé que les portes doivent être tenues fermées à partir de 23h, notamment celles donnant côté nord. Cette demande est spécifiée sur le règlement de location. Désormais, cet article du règlement sera lu, par les locataires et signé lors de la remise des clefs. La personne remettant les clefs insistera fortement sur cet article. Le limiteur de son sera vérifié et des contrôles plus sévères seront réalisés. Quelques conseillers ont émis le souhait de voir l'installation d'une climatisation.

PERSONNEL :

Compte tenu de l'augmentation de travail de l'agent technique, notamment l'entretien du Fond de Salles, il est décidé d'embaucher Mr Lino FERNANDEZ, en tant qu'agent technique, pour le seconder. Son temps de travail, sera de 8h chaque lundi et ce jusqu'au 31 décembre 2018.

DIVERS :

Tracteur : Accord pour devis Ets BENETULLIERE (4 117,20 € TTC) pour le changement des 4 pneus.

Parking Tri sélectif : Accord pour devis de l'entreprise STPA (720 € TTC) pour la mise en place de gravillons.

Toilettes Publiques « Rue de la Voûte » : Afin d'aménager les abords, du gohrr rouge sera déposé.

Boite à lire : Elle est installée sur le parking de l'école, près de l'agence postale (369,60 € TTC). Boite à lire ouverte à tous. Les livres peuvent être déposés, empruntés et bien sur ramenés.

Taxes foncières communales 2018 : 2 992 €

Nominations :

Depuis le 1^{er} août, le commandant COMMINS assure le commandement de la gendarmerie de VILLEFRANCHE

Depuis le 21 septembre, le commandant PAGANON assure le commandement des pompiers de VILLEFRANCHE.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 6 novembre 2018

Mardi 4 décembre 2018

Mardi 8 janvier 2019

